



Déclaration au Comité Social d'Administration Central de VNF du 21 et 22 juin 2023

Monsieur le Président,

A l'occasion d'un échange récent les membres du conseil d'administration, nous avons évoqué entre autres deux sujets de longue date ! À savoir les Titres Restaurant et l'Intéressement pour les personnels publics. A cette occasion, nous avons une nouvelle fois rappelé que ces mesures avaient été promises en 2012, lors du transfert à VNF des Services Navigation.

A ce jour, plus de 10 ans après la mise en place de l'Etablissement, même si des avancées ont été réalisées sur les Titres Restaurant, ils ne sont toujours pas au niveau qui avait été annoncé et restent inégalitaires. Quant à l'intéressement, il n'en reste qu'un vague projet prisonnier des tutelles de Bercy et encore très injuste dans sa conception.

Les personnels ne comprennent pas que les promesses faites en 2012 ne soient pas tenues, que les engagement pris ne soient pas respectés. Ils ont perdu confiance dans leurs Dirigeants.

Nous considérons que Les Titres Restaurant ont vocation à s'inscrire dans le contexte global de forte inflation, et qu'il s'agit avant tout de dispositions permettant d'atténuer les pertes de pouvoir d'achat des personnels quel que soit leur statut.

A cet égard, les mesures récemment annoncées par le gouvernement, notamment la hausse de 1,5 % du point d'indice, sont très insuffisantes et ne permettent pas de compenser les effets de l'inflation. A ce propos, quand et comment allez-vous mettre en place ces mesures ?

Pour le Directeur Général, ces dispositifs constituent avant tout des outils de motivation qu'il souhaite mettre en œuvre dans le cadre de son projet de modernisation, que nous appelons COP.

Pour **Force Ouvrière**, le COP, avec les baisses d'effectifs qui lui sont associées, conduit tout droit à la destruction de l'établissement.

Nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, alors que l'année 2023 a été une année de stabilisation en matière d'effectifs pour notre Ministère, VNF a été le seul établissement de la sphère du MTE à rendre des effectifs (**MERCI LE COP !!!**), et ce à un niveau significatif.

Et nous pouvons affirmer que la **renégociation en cours du COP**, ne permet d'infléchir cette funeste trajectoire.

Nous profitons de cette réunion pour réaffirmer que les baisses d'effectifs du COP ne **sont plus soutenables pour l'établissement. Ces baisses d'effectifs, présumées corrélées à des gains de productivité et des modifications d'organisation, interviennent des années en amont du projet global de modernisation. Une telle logique est inacceptable et mortifère, et** cette situation plonge les personnels dans une situation de souffrance et de grande détresse.

A ce propos, si les annonces récentes sur l'état d'avancement des négociations des contrats de territoires constituent un élément positif permettant d'éloigner, au moins temporairement le spectre de la « dénavigation », ces contrats n'auront malheureusement aucun impact positif sur la trajectoire d'effectifs de VNF.

Les élus **Force Ouvrière**

